

A imprimer et remettre à l'entraîneur de votre enfant

INFORMATIONS AUX PARENTS D'ENFANTS MINEURS

1. Tout enfant mineur doit être accompagné sur le lieu d'entraînement à l'intérieur même de la salle et confié à l'entraîneur. Dans tout autre cas, le club décline toute responsabilité en cas d'incident.
2. Il est important de respecter précisément les horaires d'entraînement. Les entraîneurs sont présents sur les sites 15 minutes avant l'entraînement pour la mise en place des terrains et du matériel et 15 minutes après pour le démontage et le rangement. Pendant ces périodes, les enfants restent sous la responsabilité des parents.
3. La responsabilité du club n'est engagée que pendant les créneaux effectifs d'entraînement. Le bon déroulement des déplacements le week-end est soumis au respect :
 - De l'heure de départ, et d'arrivée
 - Des règles de sécurité dans les véhiculesDans l'hypothèse d'un retard supérieur ou égal à 30 minutes, l'entraîneur s'engage à en informer les parents.
4. Enfin il est conseillé de ne pas venir avec des objets de valeur. Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte...

AUTORISATIONS PARENTALES (Obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e),

responsable légal de.....

- Autorise mon enfant à pratiquer le Volley-ball et le Beach-volley au TAC VB, aux entraînements comme aux compétitions inscrites au calendrier du championnat dans lequel a été engagée son équipe.
- Autorise le responsable de son équipe à prendre les mesures nécessaires (consultation et/ou intervention chirurgicale auprès d'un médecin ou d'un hôpital en cas d'accident) si la famille ne peut être contactée.
- Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant sous forme de photos prises au cours de son activité au sein du club dans le cadre des documents d'informations (presse, site...) du TACVB.
- Autorise mon fils/ ma fille à utiliser les moyens de déplacement mis en place par le club pour se rendre sur le lieu de la compétition, du stage, de l'entraînement...
- M'engage à payer le coût de l'adhésion pour la saison en cours dans le respect des délais indiqués.
- M'engage à restituer l'équipement si celui-ci m'est fourni lors d'une éventuelle démission ou radiation ou en fin de saison.

Fait à le / /
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :